



Unis comme au front
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS
FEDERATION DU BAS-RHIN

Affiliée à la Fédération U.N.C. - Reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920
Casernes Turenne - 42 rue Lauth - 67000 Strasbourg
Téléphone - Fax 03 88 66 06 45 ✉ : uncfede67@gmail.com



LES ORDRES NATIONAUX

La Légion d'Honneur

La Légion d'honneur est la plus haute distinction nationale. Depuis deux siècles, elle récompense les mérites éminents des citoyens et les désigne comme modèle de civisme français.

Les fondements

1. La récompense du mérite individuel
2. L'universalité de la reconnaissance
3. La contribution au bien public

L'histoire de la Légion d'honneur

La Légion d'honneur naît **le 19 mai 1802** par la volonté du Premier consul, **Napoléon Bonaparte**, dans un contexte hostile.

Au tournant du XX^{ème} siècle, les Français légionnaires sont un peu moins de 45.000. Tout change lors de la Première Guerre mondiale. Par les sacrifices et les actes de courage innombrables qu'elle génère, la guerre de 1914-1918 impose une modification des critères d'attribution de la Légion d'honneur et une augmentation des effectifs.

C'est pour mettre fin à cette inflation qui porte atteinte au prestige de la Légion d'honneur que le général de Gaulle entame en 1962 une grande réforme du système des décorations nationales. Pour la Légion d'honneur, il édicte un code, synthèse des législations précédentes, et **fixe un nombre maximum de décorés vivants (125.000 personnes)**.

La Légion d'honneur poursuit son adaptation aux évolutions de la société. En 2007 sont prises différentes mesures : application d'une stricte parité hommes-femmes dans les promotions civiles, **création d'une promotion du bénévolat associatif** et lancement de la **procédure d'initiative citoyenne**, qui autorise un particulier à solliciter l'admission dans l'ordre d'un de ses concitoyens méritants.

Le collier de la Légion d'Honneur



Collier de la Légion d'Honneur

Monogramme HP =
Honneur et Patrie, la
devise de l'Ordre



			Les grands maitres					
26 ^e	Charles de Gaulle	8 janvier 1959 - 28 avril 1969	27 ^e	Georges Pompidou	20 juin 1969 - 2 avril 1974	28 ^e	Valéry Giscard d'Estaing	27 mai 1974 - 21 mai 1981
29 ^e	François Mitterrand	21 mai 1981 - 17 mai 1995	30 ^e	Jacques Chirac	17 mai 1995 - 16 mai 2007	31 ^e	Nicolas Sarkozy	16 mai 2007 - 15 mai 2012
32 ^e	François Hollande	15 mai 2012 - 14 mai 2017	33 ^e	Emmanuel Macron				

PHALERISTIQUE

Chevalier	Officier	Commandeur
		
Grand officier	Grand croix	
		<p>1. 3 grades</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Chevalier ✓ Officier ✓ Commandeur <p>2. 2 dignités</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Grand officier ✓ Grand croix

Compagnon de la Libération

Lorsque le **23 janvier 1946** est signé **le décret de forclusion** de l'ordre de la Libération, le nombre des compagnons de la Libération s'élève à 1 036 personnes auxquelles il faut ajouter cinq communes françaises et dix-huit unités combattantes.

A deux reprises, l'Ordre sera exceptionnellement ouvert de nouveau **par le général de Gaulle**, qui attribuera la croix de la Libération à Winston Churchill (1958) et au Roi d'Angleterre George VI (1960), portant ainsi le nombre définitif des personnes titulaires de cette haute distinction à 1 038.

Parmi les Compagnons, 270 ont été nommés à titre posthume et 50, déjà Compagnons, sont morts au combat ou en service commandé avant la fin de la guerre. Un peu plus de 700 d'entre eux ont survécu à la guerre.

Presque les trois-quarts des compagnons de la Libération sont issus des rangs de la France libre et un quart des rangs de la Résistance intérieure.

Des origines multiples

Il faut souligner la variété extrême des compagnons de la Libération tant sur le plan social que religieux ou politique. On trouve parmi eux des étudiants, des militaires, des ingénieurs, des paysans, des industriels, des hommes de lettres, des diplomates, des ouvriers, des membres du clergé, des tirailleurs africains, des magistrats ou encore des médecins.

L'Ordre et les militaires

Bien sûr, il y a dans l'Ordre une proportion importante de militaires. 750 Compagnons portaient l'uniforme au moment où la croix de la Libération leur a été attribuée. Pour une part, il s'agit de militaires d'active mais surtout de réservistes et d'engagés volontaires. On compte au nombre des compagnons de la Libération 587 officiers (dont 23 officiers généraux), 127 sous-officiers et 45 militaires du rang.

L'Ordre et les Femmes

Six femmes seulement ont reçu la croix de la Libération :

Le grand maître



PHALERISTIQUE



Le collier de la libération



Ordre National du Mérite

L'Ordre National du Mérite est le second ordre national après la Légion d'honneur. Il a pour vocation de récompenser les « mérites distingués » et d'encourager les forces vives du pays.

La création de l'**Ordre National du Mérite** résulte d'une large réforme du système des décorations engagée **en 1958**, dans une France en pleine modernisation.

Sa vocation

1. Traduire le dynamisme de la société.
2. Donner valeur d'exemple.
3. Reconnaître la diversité.

L'ordre compte aujourd'hui 187.000 membres - 4.600 personnes reçoivent l'insigne chaque année
57% des membres sont décorés à titre civil, **43% à titre militaire**

50% de femmes (parité appliquée pour les promotions civiles) - 80% des décorés sont des chevaliers

PHALERISTIQUE

Chevalier



Officier



Commandeur



Grand officier



Grand-Croix



1. **3 grades**
 - ✓ Chevalier
 - ✓ Officier
 - ✓ Commandeur
2. **2 dignités**
 - ✓ Grand officier
 - ✓ Grand croix

LES ORDRES MINISTERIELS

Ordre des Palmes académiques

L'**ordre des Palmes académiques** est une décoration française ré-instituée le **4 octobre 1955** par le président du Conseil Edgar Faure. Elle fait suite à la distinction d'officier d'Académie, créée en 1808 par Napoléon Ier pour honorer les membres éminents de l'Université.

L'ordre est la plus ancienne des distinctions décernées uniquement à titre civil.

L'ordre des Palmes académiques est le seul ordre impérial encore décerné, tous les autres étant éteints et la Légion d'honneur ayant été créée le 29 floréal an X, soit le 28 ou **29 mai 1802**, Bonaparte étant alors Premier Consul.

Ce n'est qu'en **1866** que les Palmes académiques deviennent à proprement parler une décoration. À l'insigne brodé succède un insigne métallique soutenu par un ruban, de moire noire, puis violette.

Enfin, les Palmes académiques prennent leur physionomie actuelle en 1955, à l'instigation d'Edgar Faure, sous la forme d'un ordre à trois grades

PHALERISTIQUE

Chevalier



Officier



Commandeur



Attribution

Aujourd'hui, cette distinction honore certains membres de la communauté éducative, enseignants ou non.

Les modalités de son attribution ont été étendues, en 1866, à des personnes non enseignantes ayant rendu des services éminents à l'Éducation nationale, et elle peut, également, être accordée aux étrangers, et aux Français résidant à l'étranger, contribuant, activement, à l'expansion de la culture française dans le monde.

Elle peut être décernée aux personnes qui ont fait une « contribution exceptionnelle à l'enrichissement du patrimoine culturel » : artistes, professionnels de la culture, etc.

Ordre du Mérite agricole

L'**ordre du Mérite agricole** est un ordre honorifique institué en France le **7 juillet 1883** par le ministre de l'Agriculture Jules Méline pour récompenser les services rendus à l'agriculture.

L'insigne représente une étoile émaillée de blanc appendue à un ruban dont la plus grande partie est verte, ce qui lui vaut le surnom de *poireau*.

L'expression « avoir le poireau » se rapporte à la couleur du ruban

PHALERISTIQUE

Chevalier



Officier



Commandeur



Ordre du mérite maritime

Institué en 1930, l'ordre du Mérite maritime voulait distinguer les risques encourus et les services rendus par les gens de mer ; il soulignait de plus l'importance du rôle économique de la marine marchande pour le pays. Cet ordre fut réorganisé en 1948 une première fois, puis une nouvelle fois par décret le 17 janvier 2002.

PHALERISTIQUE

Chevalier



Officier



Commandeur



Ordre des Arts et lettres

Institué le 2 mai 1957 - L'**ordre des Arts et des Lettres** est une décoration honorifique française qui, gérée par le ministère de la Culture, récompense « les personnes qui se sont distinguées par leur création dans le domaine artistique ou littéraire ou par la contribution qu'elles ont apportée au rayonnement des arts et des lettres en France et dans le monde ».

PHALERISTIQUE

Chevalier



Officier



Commandeur



|

NB : pour trouver les rangs des préséances de ces décorations françaises, allez dans :

[unc67](#) → [Documentation](#) → [protocoles](#) → [Ordre protocolaire des décorations françaises](#)